

Maurice HALBWACHS (1936)

« La méthodologie de François Simiand. Un empiriste rationaliste. »

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Maurice Halbwachs (1936)

« La méthodologie de François Simiand. Un empiriste rationaliste. »

Une édition électronique réalisée de l'article « La méthodologie de François Simiand. Un empiriste rationaliste. » Paris : Revue philosophique, 121, 1936, pages 281 à 319.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 5 juin 2002 à Chicoutimi, Québec.



Maurice Halbwachs

« La méthodologie de François Simiand. Un empirisme rationaliste »

(1936) *

Auguste Comte disait que, lorsqu'une discipline échappe aux *docteurs* pour être livrée aux *littérateurs*, c'est, pour elle, le commencement de la décadence, et le signe le plus clair qu'elle est à son déclin. Mais, à l'inverse, lorsqu'elle prend pour la première fois conscience d'elle-même et des difficultés de sa tâche, il n'est pas étonnant que, passant, en effet, du domaine de la littérature à celui de la science, elle se présente sous un aspect qui peut paraître plus austère et plus rude. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il lui faut rompre avec des habitudes anciennes. Pendant longtemps, par exemple, on a cru qu'en économie politique, qu'en science sociale, il suffisait d'un peu de bon sens, et de ce genre d'intelligence non spécialisée qui s'adapte tout de suite et sans peine à n'importe quel sujet. Hommes politiques, hommes d'affaires, avocats, journalistes et vulgarisateurs de tout ordre et de tout degré ayant abordé d'emblée et résolu sans peine apparente tous ces problèmes, chacun, il est vrai, à sa manière et de son point de vue, comment n'aurait point pensé que

* Extrait de la *Revue philosophique*, 121, Paris, 1936.

c'était là surtout autant de thèmes et sujets faciles de conversation, propres à faire valoir aussi bien l'esprit systématique des uns et le scepticisme des autres, et pouvait-on ne pas trouver du plus mauvais goût qu'on introduisît dans ce domaine les méthodes et les exigences du savant, qu'on réclamât la preuve des faits, leur dénombrement et leur mesure, qu'on exigeât que les définitions, postulats, principes, fussent explicitement dégagés, et que les raisonnements fussent mis en forme ? Pourtant, si les faits sociaux sont bien plus compliqués que les autres, et s'ils ont été étudiés jusqu'ici par les méthodes les plus superficielles et les plus rapides, il faut bien, pour avoir chance d'en découvrir les causes et les lois, multiplier les précautions. Il n'y a point là de voie royale, mais si l'on croit qu'il est possible de constituer une science des faits sociaux, on n'évitera pas les analyses minutieuses, les énumérations de règles ; il faudra sans cesse revenir sur les principes, sur les propositions déjà établies ; il faudra recommencer les classifications, faire des revues détaillées des arguments et de leurs liaisons ; on ne craindra pas de fatiguer l'attention et de décourager l'intérêt par la monotonie ou l'aridité des développements abstraits, s'ils sont nécessaires ; on descendra dans le détail technique quand cela s'imposera, et jusqu'où il le faudra. A cette condition seulement seront posées les bases d'une *doctrine* véritable, c'est-à-dire d'un corps de vérités stables, qui s'impose à l'universalité des esprits, et qui s'accroisse indéfiniment.

François Simiand nous apparaît dès maintenant comme un de ces *docteurs* dont parlait Auguste Comte, et même, peut-être, comme celui qui, de notre temps, aura le mieux contribué à poser les bases d'une doctrine sociologique, au sens que nous venons de dire. Philosophe d'origine, formé, comme il le disait, par les méthodes conceptuelles¹, il s'est sans doute orienté de bonne heure vers les recherches économiques². Mais, s'il n'est pas exagéré de dire qu'avec lui notre pays vient de perdre son plus grand économiste (sans le mesurer encore à l'échelle du monde), ce n'est nullement une raison, au contraire, pour que nous ne rappelions pas ici son apport à la philosophie, en même temps que la signification philosophique de son œuvre. On peut dire en effet, d'abord, que, de même qu'il y eut, et que s'est constituée il y a plusieurs siècles, une philosophie théologique et métaphysique, depuis une époque moins lointaine, en tout cas depuis un siècle et demi, mais plus nettement depuis quelques décades, les faits économiques s'imposent de plus en plus à l'attention des hommes qui réfléchissent : une science ou une philosophie économique prend progressivement corps et consistance. Or, il ne faudrait point

¹ Simiand suivit les cours de M. Bergson au lycée Henri-IV, et nous nous rappelons que, lorsqu'il vint faire son stage dans sa classe, M. Bergson nous le présentait comme « l'esprit le plus philosophique qu'il ait jamais rencontré parmi ses élèves ». A l'École normale, comme il le rappelait à la réunion qui suivit sa première leçon au Collège de France, il dut beaucoup à l'enseignement de M. Lévy-Bruhl qui lui fit connaître la philosophie d'Auguste Comte. Reçu premier à l'agrégation de philosophie, en 1896, il a publié plusieurs articles dans la *Revue de métaphysique et de morale*, dans la *Revue philosophique*, et présenté d'importantes communications à la *Société française de philosophie*, et au III, *Congrès international de philosophie*, à Heidelberg (1908).

² Simiand a enseigné l'histoire des faits et des doctrines économiques, puis l'histoire et la statistique économique, à l'École Pratique des Hautes Études, de 1910 à 1935 ; il a été professeur d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers, de 1923 à 1934 (ancienne chaire de J.-B. Say), et d'histoire du travail au Collège de France (1932 à 1935). Il a publié en 3 volumes (autographiés) son *Cours d'économie politique au Conservatoire*, Paris, Éditions Domat-Montchrestien, 1929 sq.).

croire que, si cette partie de la doctrine philosophique a été négligée par les anciens penseurs, c'est qu'elle était en effet négligeable. Ce qu'on peut dire plutôt, comme l'a observé Simiand, c'est que les faits économiques n'existent comme tels, et avec l'importance qu'ils présentent, que depuis une époque relativement récente. Certes, il y a eu toujours des riches, des pauvres, des richesses, des produits, des travailleurs, une industrie, une agriculture. Mais cet aspect de la vie des hommes ne se trouvait pas au premier plan de leur pensée comme aujourd'hui, ni au même degré. D'autres intérêts, religieux, familiaux, politiques, guerriers, les préoccupaient plus, et si, aujourd'hui, nous parlons de la vie économique des anciens, c'est, dans une large mesure, parce que nous avons appris à distinguer nous-mêmes cet aspect de la vie sociale de tous les autres. En d'autres termes, la philosophie n'est jamais qu'une étude réfléchie qui porte sur le contenu d'une catégorie de représentations collectives. A mesure que ces représentations se transforment, il est naturel que l'objet de la réflexion philosophique s'élargisse ou se déplace. La philosophie manquerait à sa tâche si elle ne s'appliquait pas à un ordre de réalité qui constitue une part de plus en plus considérable de la vie psychologique des hommes et des groupes.

Mais, d'autre part, alors même que la philosophie dogmatique resterait axée sur les grands problèmes traditionnels, elle ne peut empêcher que la recherche scientifique ne s'étende progressivement à tous les faits de la nature, en particulier aux faits sociaux humains. Or, c'est une partie essentielle de la philosophie pure et simple que l'étude des procédés dont use l'esprit, en vue de pénétrer de sa lumière et de s'assimiler tous les ordres de faits, quels qu'ils soient. En dehors et au-dessus, peut-être, de la philosophie théologique ou métaphysique, et de la philosophie économique et sociale, il y a la théorie de la connaissance, et la méthodologie des diverses disciplines. Les philosophes eux-mêmes considèrent que la logique ainsi entendue, logique formelle, logique des sciences, est une partie de leur domaine. Or Simiand a été un méthodologiste de grande classe. Déduction et induction, notions de cause, de conditions, relations causales et lois ou régularités scientifiques, méthode historique, conceptuelle, expérimentale, c'est sur tout cela qu'il n'a point cessé de méditer.

On lui a objecté, du point de vue des sciences spéciales auxquelles il s'est consacré, que les savants, d'ordinaire, n'attachent qu'une importance secondaire à ces réflexions sur la méthode. Peut-être, en effet, est-ce un trait propre des sciences sociales qu'il faille prendre ainsi pleinement conscience des procédés qu'on applique, de leur nature et de leur portée, avant d'en connaître les résultats. En tout cas, ce ne sont point les philosophes qui pourront lui reprocher d'avoir fait porter une grande part de son effort sur la marche même de l'esprit, sur les facteurs et les éléments de la connaissance. Ils pensent, communément, que le *Discours de la méthode* de Descartes mérite d'être étudié en lui-même, indépendamment de sa *Géométrie*, de sa *Dioptrique* et de ses *Météores*. De même la méthodologie de Simiand peut être envisagée en elle-même, abstraction faite des résultats qu'il en a tirés, comme une contribution à la logique des sciences, et, plus généralement, à l'étude des démarches essentielles de l'intelligence.

Au sociologue qui se propose d'expliquer les faits sociaux, deux directions se présentent. Mais il se trouve que ni l'une, ni l'autre, ne le conduit au but. Sensible surtout, comme John Stuart Mill, à la complexité de ces faits, il essaiera de les reconstruire, en les déduisant à partir des propriétés générales de l'être humain : méthode abstraite, qui ne rejoindra jamais la réalité : nous reviendrons sur cette méthode, que Simiand a longuement critiquée. Préoccupé avant tout de ne pas perdre contact avec les faits, il les envisagera, comme l'historien, sous leur forme concrète : comment alors en tirer quelque proposition générale ? C'est pourquoi M. Seignobos ne croit pas qu'il soit possible d'introduire en histoire des méthodes d'explication telles qu'on en trouve dans les sciences de la nature. S'il en était ainsi, il faudrait renoncer à toute explication inductive des faits sociaux. Il est naturel que Simiand se soit efforcé d'abord, et à plusieurs reprises, d'éprouver la force de cette objection ¹.

On nous dit : « le fait social est psychologique de nature ; étant psychologique, il est subjectif ». La première proposition est exacte. Le fait social est une relation des hommes aux objets de la nature, ou une relation des hommes entre eux à l'occasion de ces objets. Tout se ramène ici à des habitudes, des droits reconnus, c'est-à-dire à des éléments psychologiques. Mais la seconde est inexacte. Certes, si le fait social est subjectif, on ne peut constituer une science sociale, car il n'y a de science que de l'objectif. Mais qu'est-ce qu'un objet, et quelle est la condition nécessaire et suffisante pour qu'il y ait connaissance objective ? S'agit-il de la perception extérieure ? Nous appelons objet ce qui, dans un ensemble psychologique, nous apparaît être indépendant de nous, ne pas procéder de nous, s'imposer à nous. C'est là ce qui distingue la perception du rêve, de l'imagination, de l'hallucination. Ainsi l'objectivité n'est pas une propriété inhérente aux choses. L'objet, la chose n'est, du point de vue empirique, qu'un ensemble de sensations constitué en tout par abstraction. De même, en science (second stade), ce qui fait que les résultats scientifiques sont objectifs, c'est qu'ils nous paraissent indépendants de notre action et de notre spontanéité pensante, c'est qu'ils nous présentent des régularités de coexistence et de succession qui s'imposent à nous. En ce sens, la science est objective sans qu'elle ait besoin de dépasser les phénomènes. En physique, on distingue bien la sensation, et l'objectif (sons, couleurs, etc.). Dans le domaine des faits sociaux, sera donc objectif tout ce qui, en nous, vient de la société : règles de droit, dogmes religieux, formes de propriété, procédés d'échange, etc. Ma volonté individuelle se distingue de tout cet ensemble, qui peut en être isolé par abstraction. C'est ainsi qu'on peut constituer le fait social.

¹ « Méthode historique et science sociale ». Communication à la Société d'histoire moderne, janvier 1903. *Revue de synthèse historique*, février et avril 1903, pp. 1 à 22 et 129 à 157. « La causalité en histoire ». Communication à la Société française de philosophie (séance de mai 1906) et discussion. *Bulletin de la Société française de philosophie*, juillet 1906, p. 245 à 290. Discussion de l'exposé fait en réponse par M. Seignobos, « Les conditions pratiques de la recherche des causes dans le travail historique » (séance de mai 1907), *ibid.*, juillet 1907, pp. 291-298 et 385-386.

Mais alors, nous objectera-t-on, « le fait social n'est qu'une abstraction. Pour opérer sur la réalité, il faut atteindre les individus, qui sont seuls des objets réels ». Comme si les objets matériels (individuels) avaient une réalité substantielle ! En fait, ce ne sont que des groupements de sensations. L'individu organique est une abstraction. Les cellules, de même. Le phénomène, ici, n'est ni plus ni moins une abstraction que le phénomène chimique ou physique. Tout fait scientifique est une abstraction. Ne nous laissons pas impressionner par les plaisanteries nominalistes : « le Gouvernement est une abstraction ; l'Église, la famille, l'industrie textile sont des abstractions. Dites plutôt : les gouvernants, le clergé, les membres de la famille, les individus qui forment l'industrie textile ». Mais pourquoi ne pas dire aux physiologistes : « le chien, l'estomac, la fonction de circulation ne sont que des abstractions. Ce qui existe, ce sont des chiens, des estomacs, du sang, des cœurs, et même des cellules, des vaisseaux sanguins, des cellules stomacales. Le chien abstrait n'existe pas, et n'aboie pas. Le cœur n'est pas une personne qui agisse, pas plus que la circulation ». Il suffit qu'on use des idées abstraites sans leur prêter une existence métaphysique. Le sociologue ne croit pas à des êtres mythiques qui seraient l'échange, le machinisme, à des êtres substantiels qui seraient l'industrie textile, ou l'Église catholique. Mais il a le devoir d'employer ces abstractions qui, seules, lui permettent d'exprimer l'objet de l'étude et d'atteindre la relation propre à entrer dans une science. Si je ne considère que les individus, je m'interdis de séparer en eux ce qui tient à tel mode d'organisation, savoir l'élément commun et social, d'avec ce qui y est étranger ou indifférent. J'ai le devoir de dire : le machinisme, comme forme de production, entraîne telle ou telle conséquence. Les individus subissent le processus, mais ne l'expliquent pas. Il est inutile d'ailleurs de distinguer des abstractions de divers degrés. Le gouvernement, le parti démocratique est une réalité ; les gouvernants, les démocrates en sont une autre. L'essentiel est de suivre les abstractions heureuses, qui mettent en évidence des régularités ou des lois.

On dira, alors : « les phénomènes sociaux existent et se distinguent, soit ; mais ils ne peuvent jamais avoir qu'une origine individuelle. Ils ne procèdent que d'actions et d'idées individuelles répétées, généralisées. Ils sont l'œuvre de nos pères, de nos grands-pères, d'individus plus lointains. Qu'on remonte plus ou moins haut, ils ne s'expliquent jamais que par l'action, l'accord, la convention des individus ». Est-il donc vrai que l'organisation sociale soit une œuvre toute factice, qu'elle résulte d'une entente entre les hommes qui se renouvelle chaque jour, et que si, par hasard, nous venions à ne plus en vouloir, elle serait autre ? Mais où trouvons-nous, dans l'histoire, trace d'un tel contrat ou d'une telle convention entre individus indépendants ? Plus on remonte dans le passé, plus, au contraire, l'individu nous paraît avoir été intégré dans le groupe indifférencié.

C'est, au fond, la notion de cause qui est mal comprise. Les historiens entendent par cause un ou plusieurs faits antérieurs choisis sans règle, au flair personnel, suivant les idées de l'historien lui-même, de son milieu, suivant les modes intellectuelles. On *imagine* les actions, les pensées, les motifs des hommes passés, d'après ceux des hommes qu'on connaît, des hommes actuels. On explique, encore, une pratique par son but, par sa fonction, une institution par son utilité (au moins apparente). Mais l'action humaine n'est pas toujours consciente de ses vraies raisons. A un instant et à un autre la même institution est appliquée à des fins différentes et mêmes opposées. Comment rendre

compte, alors, de sa complexité, de ses particularités ? En réalité, la cause, c'est le phénomène antécédent invariable et inconditionné. La relation causale s'établit non entre un agent et un acte, mais entre deux faits. Il n'y a cause que là où il y a loi (au moins concevable). En ce sens, le phénomène individuel n'a pas de cause.

Cependant, il a été soutenu que l'objet propre de l'histoire est d'expliquer ce qui s'y trouve d'individuel, de concret. Ce ne serait pas une étude des faits passés sur le modèle des sciences de la nature. Elle représenterait plutôt, non pas un art, mais une science qui comporte un mode d'explication déterminé, étant donné qu'elle porte sur des faits qui, pas plus que leur cause, ne se reproduisent jamais deux fois. Il y aurait en somme une causalité historique, qui rattacherait un fait particulier à un fait particulier. Qu'en faut-il penser ?

Que se présentent à nous des faits particuliers qui ne se reproduisent pas exactement tels quels, c'est vrai pour tous les domaines scientifiques. En biologie : l'estomac ne réagit pas deux fois de la même manière. En minéralogie : notre terre ne connaîtra pas deux périodes carbonifères. Il en est de même d'une barre de fer, qui est dissemblable par quelque particularité de toutes les autres. Mais le concret ainsi entendu peut être conçu comme une complexité, comme le concours contingent de séries de causes indépendantes. Alors, il y a une alternative, Ou bien l'explication de l'individuel sera une limite : il s'agira de combiner des plans d'abstraction, de façon à réduire indéfiniment la part de l'inexpliqué : mais ce qui sera expliqué le sera suivant le type de causalité des autres sciences. Ou le phénomène est unique, dans sa forme abstraite (une éclipse, le passage d'une comète) : c'est une seule expérience. Si je *conçois* que, la cause se reproduisant, il se reproduira, je suis toujours dans le cadre des relations causales naturelles. Mais le concret peut être aussi imaginé comme une synthèse originale, un effet de spontanéité, absolument imprévisible, qu'il s'agisse d'ailleurs de faits organiques ou inorganiques, aussi bien que de faits historiques. Alors on essaiera par quelque image d'exprimer cette synthèse, comme une symphonie exprime un sentiment, c'est-à-dire qu'on recourra à une intuition objectivement arbitraire. Il faudra dire qu'on ne peut expliquer que tout le reste, sauf cela.

Les historiens portent leur attention sur les faits contingents (telle parole d'un pâtre décide du sort d'un empire ; la personnalité de Gladstone explique l'évolution de la politique anglaise). En réalité, ou bien ils s'en tiennent à des conditions, et négligent les vraies causes, ou bien ils se réfèrent, sans en avoir conscience, à beaucoup de lois sociologiques à l'état virtuel ou confus, qu'il faudrait formuler et démontrer dans leur forme de relations générales. La science sociale doit dégager les relations stables et définies, une fois les contingences constatées et mises à part. L'opération n'est pas autre que dans les sciences positives.

Supposons que, le seuil d'un golfe s'étant relevé, la faune et la flore évoluent de façon à présenter les caractères des organismes qui vivent dans un lac d'eau douce. Dira-t-on que ces caractères ont pour cause l'événement qu'est le relèvement de ce seuil ? L'événement n'est qu'une condition ; les causes véritables sont des faits biologiques, faits d'adaptation des organismes à tel milieu, qui resteraient les mêmes, quelles que fussent les conditions dans lesquelles les organismes se sont trouvés dans tel milieu. Le fait pour un

individu de contracter une maladie peut le plus souvent être considéré comme contingent. Le physiologiste, le médecin note cet élément contingent, mais son œuvre propre est d'établir la relation des causes et des effets qui, à la suite ou à l'occasion de cet événement accidentel, se produit dans l'organisme.

Simiand en vient alors à proposer un certain nombre de règles par lesquelles il sera possible de soumettre les faits historiques et sociaux à une explication scientifique ¹.

1° Définir *en termes généraux* l'effet précis proposé à l'explication. Chercher ainsi une expression qui soit déjà une analyse scientifique. Au lieu de : la Révolution de 1848 en France, dire : le renversement d'un gouvernement populaire par un petit groupe d'opposants, pouvant profiter de tel ou tel facteur. Au lieu de l'abolition des lois sur les céréales en Angleterre, dire le retrait d'une loi lésant les intérêts d'une catégorie économique ayant tel pouvoir politique, profitant à telle autre catégorie économique définie de telle façon, selon tel mode, etc. Au reste, général et précis ne s'opposent pas.

2° Entre les différents antécédents d'un phénomène, celui-là est la cause qui peut être lié avec lui *par la relation la plus générale*. Quand on fait sauter un rocher en mettant le feu à un tas de poudre, dira-t-on que la cause du phénomène c'est le rocher, ou la poudre, ou le feu ? Le rocher West lié à l'explosion que par une relation très particulière ; de même la poudre, et le feu. Au contraire, l'expansion brusque des gaz lui est liée par une relation très générale, puisqu'elle n'exige la présence ou l'intervention ni du rocher, ni de la poudre, ni du feu, et se produirait aussi bien autrement. C'est donc elle, la cause : tout le reste n'est que conditions. De même est particulière la relation entre une révolution, et un petit groupe d'agitateurs, un roi détrôné, une modification du genre de suffrage, l'unification des États, etc. Il faut chercher un fait plus général, par exemple un fait d'inadaptation. En d'autres termes, la condition est l'antécédent substituable, la cause est celui qui ne l'est pas, ou qui l'est le moins. Au reste, toute distinction entre cause et condition n'est jamais que relative. S'il s'agit d'une épidémie, un même fait sera la cause pour le sociologue (par exemple l'entassement), la condition pour le biologiste, et inversement.

Corollaire 1 : Il faut toujours expliciter l'antécédent immédiat. On dit souvent : quand on prend froid, on s'enrhume. Mais il y a un antécédent plus immédiat du rhume, c'est l'action congestive du froid sur les tissus, sur les muqueuses, la sécrétion des muqueuses. C'est elle qui est la cause,

Corollaire 2 : Il faut tendre toujours à établir des propositions explicatives dont la réciproque soit vraie. Rien de plus fréquent, en histoire, que d'expliquer un même fait (répété) tantôt par une cause, tantôt par l'autre. Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, il faut ajouter que le même effet provient de la même cause. Tant que la conversion réciproque ne peut pas se faire, on n'a pas atteint la relation causale véritable.

¹ « La causalité en histoire ». Voir aussi, dans la même étude, la discussion détaillée d'un texte extrait de *l'Histoire de l'Europe contemporaine*, de Seignobos.

Ces règles conduiront à éliminer l'individu comme cause. L'individu n'est jamais l'antécédent immédiat. La cause, par exemple, c'est ce qui, dans Gladstone, est différentiel entre un cas où une loi proposée par lui a été votée, et un autre où elle ne l'a pas été : c'est un élément abstrait de sa personne. L'individu n'est que l'occasion, et il est, le plus souvent, substituable¹. De même, on s'apercevra que l'imitation n'explique rien (une mode ou une imitation réussit, l'autre non), et non plus les motifs, les buts, les fins poursuivies (qui se rencontrent dans tel cas, et manquent dans tel autre). Plus généralement, une évolution, une succession, n'est jamais explicative par elle-même, mais seulement à la condition d'avoir été reconnue conforme à une certaine loi.

De tout ce qui précède, il résulte que, contrairement à ce qu'on pense quelquefois, le rôle du sociologue n'est pas, simplement, de travailler sur les matériaux que lui apporte l'historien. Car ils ne sont pas élaborés d'ordinaire de telle façon qu'on puisse en tirer des relations générales, et ils le sont, en même temps, de telle façon qu'ils ne sont que le réel déformé et tronqué. On dit : « L'histoire est une représentation du passé exacte, impartiale, sans fins tendancieuses ni moralisatrices. » Soit. Mais *exact* n'est pas *intégral* ; *impartial* n'est pas *automatique* ; *sans tendances* n'est pas *sans préconcepts*, sans choix. Parmi les astronomes quelques-uns peuvent se spécialiser dans l'exécution de la photographie du ciel. Mais l'histoire n'est à aucun degré une photographie du passé. L'œuvre historique la plus brute, le recueil de documents le plus passif est déjà choix. Même pour extraire utilement de la vulgaire meulière, il faut avoir quelque idée d'une construction, des formes et des dimensions des morceaux pouvant servir. Ces matériaux sont-ils ceux dont le savant peut avoir besoin ? N'exigeront-ils pas une nouvelle préparation, si bien que mieux vaut, pour la science, tirer directement de la matière commune ce qu'elle veut ?

L'histoire, en somme, est comme une exploration qui se conduit suivant ses lumières propres, au petit bonheur, au lieu de se mettre au service de la science. Quoi d'étonnant si nous sommes accablés sous le poids des faits, en nombre immense, mais le plus souvent inutiles et inutilisables, parce que mal élaborés ? Comme le disait Lacombe

« On ne diminue le poids des phénomènes recueillis dans l'esprit qu'en les liant, et ce lien ne peut être qu'une généralisation scientifique². »

Mais généraliser, n'est-ce pas, avant tout, simplifier ? Puisque le tort des historiens, c'est de s'hypnotiser sur le concret, la meilleure méthode ne consistera-t-elle pas à se placer d'emblée dans l'abstrait, et, comme le géomètre, à partir d'abord de quelques idées simples, de quelques propositions

¹ Voir aussi, à ce propos, le compte rendu, par Simiand, du livre de M. Mantoux, *La révolution industrielle au XVIIIe siècle. Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre* (1906), in *Année sociologique*, 10, 1905-06, pp. 539-551.

² On pourra rapprocher, de cette critique de l'histoire, la critique faite par Simiand de la géographie, dans « Étude sur la "géographie humaine" » ; *Année sociologique*, 11, pp. 723-732. Voir discussion de cet exposé par L. Febvre, *La Terre et l'évolution humaine*, chapitre premier, et réponse par M. Halbwachs, *Année sociologique*, nouvelle série, t. 1, pp. 900-910.

élémentaires sur la nature de l'homme, puis de reconstruire, par voie de déduction, une image approximative de la société humaine, de façon à retrouver la réalité ? N'existe-t-il pas une science sociale au moins, l'économie politique, qui paraît avoir établi ainsi des lois véritables, et ramené à quelques principes élémentaires tout le jeu complexe des activités économiques ? Un des théoriciens les plus notables qui ont réfléchi sur la logique des sciences sociales n'arrivait-il pas à ce résultat qu'ici, la seule méthode qui convienne, c'est la *méthode déductive inverse*, qui consiste, sachant en gros ce qu'on veut expliquer, connaissant le réel dans ses grands traits, à aller à sa rencontre, par combinaison de propositions élémentaires qui ne sont pas elles-mêmes tirées ou induites des faits sociaux ?

D'un travail d'étudiant, rédigé par Simiand en 1894, sur la théorie de la connaissance chez Kant, nous détachons ce passage : « Trouvais-je que le tour scolastique, rationaliste, systématique de l'exposition kantienne me la gâte : c'est dire simplement que mon esprit n'a pas les tendances du scolastique, du rationaliste, du « systématiste » à un degré suffisant ; et c'est du reste cette opposition même qui m'en fait apercevoir. » De fait, depuis cette époque jusqu'à ses derniers ouvrages, Simiand n'a pas cessé de mettre les sociologues et les économistes en garde contre la méthode conceptuelle ou abstraite (dont l'économie pure et mathématique, en économie politique particulièrement, n'est qu'une application). C'est, peut-on dire, le leit-motiv de toute sa méthodologie ¹.

S'il n'a pas craint de se répéter à cet égard, et de reprendre souvent la même argumentation presque dans la même forme, c'est qu'il se sentait dans cette situation apparemment désavantageuse où se sont toujours trouvés les savants (au moins, aux débuts de leur science) lorsqu'ils discutaient avec les métaphysiciens. D'un côté, point de résultats encore assurés, ou des résultats si modestes qu'ils paraissaient proprement négligeables ; toutes les difficultés, les lenteurs qu'implique, surtout en ce domaine, l'étude positive ; la nécessité d'un travail terre à terre, trop technique et spécialisé ; un intervalle considérable et de nature à décourager les meilleures volontés, entre ce que l'on désire, et ce qu'on peut atteindre. De l'autre, l'apparence de résultats larges et définitifs, obtenus rapidement, au prix d'un effort sans doute, mais encouragé et récompensé par le sentiment que le système que vous apportez est le fruit de votre ingéniosité personnelle, sin-on de votre génie ; la satisfaction, sautant à pieds joints par-dessus les faits, voyant au-dessous de soi les travailleurs penchés sur la terre, de découvrir tout de suite les plus larges perspectives. Mais si tout cela n'était qu'un faux semblant ? « Ce n'est point un argument, écrivait Simiand en 1899, que d'opposer aux résultats fragmentaires, et toujours provisoires, de la science économique, le corps de doctrine classique où toutes les questions semblent avoir des solutions. C'est plutôt en effet un caractère des connaissances primitives et grossières que de prétendre expliquer tout ? la vraie science, lorsqu'elle arrive, explique d'abord beaucoup moins. Le guérisseur de village a moins de doutes sur les causes des maladies que le médecin scientifique ; et l'almanach se charge de déterminer et prévoir des phénomènes dont le Bureau des longitudes n'espère pas de longtemps

¹ Voir surtout : *La méthode positive en science économique* (Bibliothèque de philosophie contemporaine), Paris, Alcan, 1911.

rendre compte. La science économique a présentement à se sentir fortement ignorante : c'est peut-être le progrès dont elle a le plus besoin ¹. »

Attachons-nous, d'abord, à la doctrine traditionnelle de l'économie politique, qui nous offre bien, dans le domaine des sciences sociales, l'exemple le plus classique de la méthode conceptuelle. Puisque les économistes traitent de la satisfaction des besoins par l'activité des hommes, il faut bien qu'ils partent de quelques propositions psychologiques. Généralement, et pour simplifier, ils ont prétendu s'en tenir au mobile prépondérant de l'activité économique, et formulé cette proposition psychologique initiale : « Dans la vie économique, le mobile principal et ordinaire des actions humaines est l'intérêt personnel, qui nous pousse à rechercher l'avantage le plus grand avec la moindre somme d'efforts, de sacrifice et de risque possible. » Nous reviendrons sur ce principe. Mais acceptons-le. Ce qui nous intéresse, c'est d'examiner si, le principe posé, la déduction va s'opérer de façon sûre et avec une rigueur entière, comme se déroule « une chaîne de raisons simples et faciles ² ».

Prenons quelques exemples. Le placement d'un capital. Pour qu'on s'abstienne de le consommer, qu'on sacrifie la jouissance immédiate, il faut qu'on trouve une compensation suffisante dans l'accroissement du capital. Le taux de l'intérêt sera donc le facteur décisif. S'il baisse, les capitaux se retireront, ou se refuseront. Mais pourquoi, demande Simiand, la déduction n'aurait-elle pas pris une autre voie ? Si l'homme ne consomme pas son capital, c'est qu'il estime que ses besoins sont suffisamment satisfaits pour l'instant. C'est pourquoi il désire le conserver, pour les services possibles qu'il en retirera plus tard. Dès lors, l'important est que le placement soit sûr. La sécurité du placement devient le facteur décisif. Les capitaux afflueront là même où le taux de l'intérêt est le plus bas, pourvu que là aussi la sécurité du placement reste entière, et surtout si elle augmente. Ainsi, les deux voies mènent à des conclusions opposées. Mais comment choisir entre elles ?

Autre question. La libre concurrence, et ses effets sur la qualité et le prix des produits. Entre deux produits de même espèce, si le prix (c'est-à-dire le sacrifice) est pareil, le client cherchera la meilleure qualité (le plus grand avantage) ; si la qualité est pareille, le prix le plus bas (même avantage, moindre sacrifice). Mais comment se décidera-t-il, si, comme c'est le cas le plus ordinaire, il y a, à la fois, différence d'avantage, et différence de sacrifice ? Un meuble en bois blanc, moins résistant, mais moins coûteux : avantage modeste, faible sacrifice ; un meuble en noyer, plus solide et durable, mais cher : avantage notable, sacrifice important. Où sera donc le plus grand intérêt de cette personne ? Et, suivant son choix, peut-on prévoir que la production en concurrence tendra avant tout au bon marché, sans souci de la qualité, ou à la bonne qualité, sans se préoccuper de baisser le prix ?

Enfin, dans la théorie du salaire, de ce que l'ouvrier recherche son intérêt, peut-on conclure qu'il y a un minimum de salaire, qui est la valeur strictement nécessaire à la satisfaction de ses besoins essentiels ? Si la rémunération du

¹ *Op. cit.*, p. 37.

² *Op. cit.*, premier chapitre. « Déduction ou observation psychologique en science sociale. Remarques de méthode » (publié d'abord en article dans la *Revue de métaphysique et de morale*, juillet 1899, pp. 446-62).

travail tombe au-dessous, et ne le sauve pas de l'indigence, n'aura-t-il pas intérêt à s'épargner au moins la peine du travail ? Mais on peut en conclure aussi bien qu'il n'y a pas de minimum de salaire. Ce que cherche l'ouvrier, c'est le moyen d'échapper au dénuement total. Il travaillera toujours, pourvu que le salaire ne soit pas nul, puisqu'une rémunération quelconque aura toujours de la valeur pour lui. Comment savoir, en ne considérant que l'intérêt, si l'effort coûte moins que toute satisfaction de besoin, ou moins seulement que certaine satisfaction de besoin ? (Rappelons que c'est par l'observation statistique que Simiand réussira plus tard à établir l'échelle ou la gradation des préférences dans les groupes ouvriers : d'abord, maintenir son revenu monétaire tel quel ; ensuite seulement, ne pas augmenter son effort ; ensuite, augmenter le taux monétaire du revenu ; et, en dernier lieu, diminuer son effort.) Mais, si on ne le sait pas, comment établir les lois générales du salaire ?

Ajoutons ceci : l'intérêt personnel pousse l'homme à satisfaire le plus de besoins, le mieux possible. Mais y a-t-il une limite à la liste des besoins et au degré de satisfaction, ou n'y en a-t-il pas ? Suivant la réponse, pour un supplément de salaire, l'ouvrier consentira, ou ne consentira pas, à accroître son travail en qualité ou en intensité.

Ainsi, dans ces divers cas, l'analyse dégage deux ou plusieurs sens divergents d'action qui sont également conformes au principe d'où l'on part. En fait, pourtant, il a bien fallu que la doctrine choisît un de ces sens (quelquefois tantôt l'un, tantôt l'autre, alternativement), à l'exclusion de l'autre. Comme on n'a pu y réussir en s'en tenant à la déduction, n'est-ce point que, sans bien s'en rendre compte, on s'est guidé cependant sur quelques éléments empruntés à la réalité, sur quelques observations, d'ailleurs superficielles et incomplètes ?

Il faut déduire, ou il faut observer, mais l'un des deux, et non les deux à la fois, sinon l'on perd, à la fois, tous les avantages de la déduction, et tous ceux de l'observation. On n'a pas le droit de modifier le principe, chemin faisant, de le limiter et le déterminer dans une direction particulière, car il ne vaut plus alors que par les conséquences qu'on en tire, et les conséquences, alors, ne tirent plus leur force du principe. Or, les auteurs ont glissé leurs observations particulières dans un principe qui devait valoir en raison de sa généralité. Tels avaient observé que l'homme, dans le placement des capitaux, cherchait surtout le revenu à en tirer, et tels autres, qu'il trouvait son intérêt personnel avant tout dans la sécurité du placement. Si l'on a cru que l'intérêt de l'ouvrier comportait un minimum de salaire, c'est qu'en fait, dans le monde occidental présent, les ouvriers ont souvent cette exigence. Vivant au milieu de populations chinoises ou nègres, nos économistes auraient admis que l'intérêt commande souvent à l'ouvrier d'accepter un salaire indéfiniment réduit. La formule : l'homme suit son intérêt, n'a de sens que si l'économiste peut dire à l'homme quel est son intérêt véritable. Mais comment le saurait-il, s'il n'a aucunement observé ? En revanche, s'il a observé les hommes, il sait, non ce qui est, mais ce qui leur paraît être leur intérêt. Seulement, ce qui paraît à l'un être son intérêt ne paraît pas forcément à l'autre être le sien. D'où ces applications divergentes, qui résultent de ce que le même principe couvre des observations différentes et même opposées.

Essaierons-nous, maintenant, de nous réclamer de la seule déduction, à partir des principes considérés soit comme des vérités (reconnues telles par elles-mêmes), soit, mieux encore, comme des suppositions ? C'est la position *idéologique*, qui est parfaitement concevable, qui est peut-être la plus logique, mais à laquelle il est bien difficile de se tenir. Il faut en effet que la doctrine, pour rester purement analytique, coupe toutes les attaches qu'elle pouvait conserver avec la réalité concrète. L'observation n'interviendra même plus pour vérifier les conséquences tirées, et pour donner par là, en retour, une valeur de fait au principe. Si les hypothèses jusqu'ici présentées ont été plus ou moins suggérées par la réalité, cela prouve seulement que nos auteurs ont manqué d'imagination. Mais cela ne modifie pas, en droit, la nature théorique de ces hypothèses. Comme elles sont arbitraires, « beaucoup d'autres systèmes de science économique conceptuelle pourraient être construits aussi légitimement [sur d'autres bases]. Une théorie économique pourrait être fondée, par exemple, sur l'hypothèse que le travail est un plaisir, et non une peine ; sur l'hypothèse que l'homme cherche son moins grand avantage ; sur celle qu'il cherche à satisfaire le moins de besoins le plus mal possible (hypothèse ascétique) ¹ » ; et sur toutes les suppositions de ce genre qu'on peut faire. La spéculation est libre. S'il plaît à des auteurs de s'ingénier à construire de tels systèmes, qui ne prétendent pas expliquer la réalité, de tels jeux de l'esprit échappent à notre critique.

Mais, en fait, la plupart de ces théoriciens n'en restent pas là. S'ils n'avaient pas pour but de comprendre et d'expliquer la réalité économique, pourquoi et de quel droit appelleraient-ils leurs théories : science économique ? Ils se placent donc tout d'abord, par la pensée, dans des conditions idéalement simples. « Ils font des hypothèses sciemment conceptuelles et schématiques, et dégagent déductivement ce qui résulterait de ces conditions dans ces hypothèses. Enfin ils emploient ces résultats de l'analyse abstraite à pénétrer les ensembles indistincts que sont les faits concrets, et à éclairer la part plus ou moins grande que cette préalable simplification idéale nous met maintenant à même d'y comprendre ². » Seulement, ce rapprochement avec les faits n'est nullement une vérification de la théorie par la vérité. Voici, en effet, comment procèdent les théoriciens. Les observations de faits, ou de certains faits, coïncident-elles avec leurs thèses ? Ils en tirent avantage pour prouver leur excellence. Ne coïncident-elles pas ? La faute en est à la complexité des phénomènes, à la difficulté d'une observation vraiment conforme aux positions de la théorie, à la part d'arbitraire ou de contingence qui existe dans toute réalité concrète. C'est ainsi qu'ils peuvent, sans se contredire, d'une part repousser le contrôle des faits sur la théorie ; et, d'autre part, soutenir que leur théorie est nécessaire pour les comprendre.

« Un des meilleurs exemples, dit Simiand, qu'on puisse invoquer en faveur du droit de partir d'hypothèses, c'est la théorie atomique. Mais : 1° les savants qui l'ont défendue se sont préoccupés de prouver en fait que les conséquences s'en vérifiaient ; et, si elle a pris le rôle que l'on sait, c'est que *toutes* les conséquences qu'on pouvait en tirer par le raisonnement se trouvaient en fait vérifiées ; 2° même alors, cette théorie a continué, tant que la preuve de fait n'a pas remonté plus haut que les conséquences, d'être tenue, même par ses

¹ *Op. cit.*, p. 33.

² *Op. cit.*, p. 186. *Communication au Congrès d'Heidelberg.*

partisans, comme une hypothèse, et a été écartée par certains esprits ; et 3° enfin, si certains faits nouvellement étudiés paraissent en offrir une vérification plus directe, personne n'a pensé qu'il ne fût d'une très grande importance pour sa valeur de science que cette vérification plus directe fût tentée et qu'elle réussît. Mais que penser d'une théorie qui se prétend vraie, alors qu'elle n'en est même pas au premier de ces stades ¹ ? »

Considérons maintenant en eux-mêmes les principes ou les prémisses desquelles peut partir une théorie de ce genre. On posera par exemple le principe de la recherche de l'intérêt personnel. Il faudra définir l'intérêt de façon purement analytique, sans se soucier de la façon dont tels groupes d'hommes réels ou tels individus observables peuvent l'entendre, mais en construisant *a priori* l'idée de l'intérêt personnel avec la seule condition que les éléments qu'on y fait entrer s'accordent l'un avec l'autre. Mais est-ce possible ? Est-ce concevable ? En fait, nous l'avons montré, il entre toujours, il ne peut pas ne pas entrer dans ces notions quelques éléments empiriques. Seulement, ces données empruntées à la réalité ne résultent pas d'une revue méthodique des faits, mais des circonstances particulières où s'est trouvé notre auteur, et, en somme, le plus souvent, du hasard. Ce qui est plus grave, c'est que lui-même ne s'en rend pas compte, et que, ne se rappelant pas d'où viennent ces éléments d'observation, il croit qu'ils sont, en lui, le fruit de la raison pure et simple, et il en vient à opposer son expérience personnelle à l'expérience des groupes d'hommes avec lesquels il est ou n'est pas en contact, comme la vérité à l'opinion. Mais la vérité ainsi entendue est tout arbitraire et subjective, tandis que l'opinion est seule une réalité objectivement observable.

« Il ne peut en être autrement, dans une doctrine idéologique. Ou bien elle voudra rester purement explicative : et alors, dès que les faits ne répondront plus à la théorie..., elle n'aura qu'une chose à faire, abandonner cette théorie et recourir à la méthode expérimentale véritable, c'est-à-dire se nier elle-même. Ou bien elle déclarera, si les faits ne se plient pas aux résultats de ses déductions, que sa théorie exprime les choses telles qu'elles *doivent* être, telles qu'elles seraient si l'homme entendait son intérêt comme il est *raisonnable* qu'il l'entende ². » On dira, par exemple, que, si les hommes entendaient bien leur intérêt, au lieu de faire des placements trop faibles ou trop élevés, ils placeraient juste assez pour que leur revenu leur assure à tous les moments la même satisfaction de leurs besoins. Mais, si cette maxime n'est pas pratiquée, de quel droit déclarer qu'elle fixe la conduite la plus avantageuse ? Pourquoi ne trouverions-nous pas plus de contentement « à passer alternativement d'une vie sobre à une vie large, d'une restriction à une satisfaction non mesurée, même temporaire » ? En quoi cela est-il moins *raisonnable* ³ ?

¹ *Op. cit.*, pp. 130-131. « De l'économie mathématique » ; *Année sociologique*, 11 (1906-09), 1910 ; à propos de la préface de Painlevé à la traduction française de la *Théorie de l'économie politique*, de Stanley Jevons, 1909.

² *Op. cit.*, p. 79. « Une théorie selon la méthode abstraite » ; *Année sociologique*, 8 (1903-04), 1905 ; à propos de l'ouvrage d'A. Landry, *L'intérêt du capital*, 1904.

³ *Op. cit.*, p. 78. A propos du principe de la préférence des biens présents aux biens futurs, sur laquelle repose la théorie de l'intérêt de Böhm-Bawerk et de M. Landry, Simiand conteste que notre imagination nous présente toujours plus vivement les joies prochaines que les joies éloignées. « Que fait-on des châteaux en Espagne, et des chimères d'autant plus intenses et hallucinantes chez certains qu'elles sont plus lointaines » (*ibid.*, p. 74).

En d'autres termes, si l'on prétend s'exprimer, au sujet de la réalité, sans prendre en elle son point de départ, il ne reste qu'à opposer à ce qui est ce qui doit être, ce qui serait si les choses s'organisaient dans la réalité comme dans l'esprit du théoricien. C'est, en définitive, suivre une direction de pensée normative et finaliste qui n'a rien à voir avec la recherche scientifique. Ou plutôt c'est, par une interversion inadmissible de l'ordre des problèmes, traiter de la science appliquée avant d'avoir constitué la science pure. Pourtant, c'est au nom de l'économie pure qu'on se propose de suivre un tel ordre. Mais, demande Simiand, « est-ce que le problème de l'optique pure est de déterminer et de réaliser la combinaison de lentilles qui donne la meilleure lunette ? Si l'expression de physiologie pure était usitée, appellerait-on problème de physiologie pure la recherche de la meilleure diète ? Est-ce un problème de mécanique pure que de déterminer les conditions d'une machine à vapeur parfaite ¹ ? ». Au reste, ce ne sont même là que des problèmes de science appliquée choisis arbitrairement, et sans motif scientifique, parmi beaucoup d'autres. « L'optique appliquée, en tant qu'optique, n'a pas de raison de chercher des lunettes qui ne déforment pas, plutôt que des lunettes qui déforment. La physiologie appliquée, en tant que physiologie, étudiera indifféremment les moyens de produire la mort et les moyens de l'éviter. » De même, l'économie appliquée peut chercher non seulement les conditions d'une différence maxima entre la satisfaction des besoins par la consommation des biens, et le travail nécessaire à la production de ces biens, mais aussi les conditions d'une différence minima entre ces deux termes (position du problème qui conviendrait à une société d'ascètes) ². Ainsi, la vérité dont on part en ce cas, ce sont les préférences de l'auteur de la théorie, fondées sans doute sur une expérience, mais vague, déformée, et qui n'atteint qu'une très petite partie de la réalité.

Il serait possible de montrer que, derrière les postulats ou les hypothèses formulées dans ces théories, se trouve toujours une préoccupation normative de ce genre. Mais admettons qu'il n'en soit rien, et qu'il s'agisse en effet d'expliquer, au sens scientifique de ce terme, et non de juger. Ces auteurs se réclament expressément du droit de simplifier et d'abstraire, de négliger tout ce qui complique ou qui n'est que secondaire, pour suivre d'abord l'élément essentiel et primordial. « Ainsi, dira-t-on, procède la mécanique, lorsqu'elle étudie abstraitement le jeu des forces simples, compose les mouvements élémentaires, néglige les frottements et toutes les complications que donnerait la réalité immédiatement observée. » Ce procédé « est, en effet, en principe, tout à fait légitime, mais l'usage en est réglé et limité par la nature même de l'objet étudié et la fin de l'étude qui en est faite. Celui qui, voulant expliquer le mouvement d'une locomotive, ferait successivement, pour simplifier l'analyse, abstraction du frottement, abstraction des roues, abstraction du charbon abstraction de la vapeur, n'arriverait pas finalement à en expliquer grand-chose ³ ».

¹ *Op. cit.*, p. 84. « Un système d'économie politique pure », *Année sociologique*, 10 (1905-1906), 1907, à propos de l'ouvrage d'O. Effertz, *Les antagonismes économiques*, 1906, et de l'introduction, par Andler.

² *Op. cit.*, pp. 85-87.

³ *Op. cit.*, p. 187 et p. 96.

De même, que penserons-nous de ceux qui, pour expliquer les faits sociaux, commencent par faire abstraction de la société elle-même ? On part, nous l'avons dit, d'une base psychologique, puisqu'il s'agit d'actions et de représentations humaines, mais d'une base qui est constituée tout entière par des principes de psychologie individuelle. Comment en serait-il autrement ? Par définition, les faits de psychologie sociale sont extérieurs à l'individu. Il n'y a qu'un moyen de les connaître, c'est de sortir de soi, de les observer du dehors là où ils existent, dans les groupes. Mais le théoricien ne veut rien emprunter à l'observation. Force lui est donc de s'observer lui-même, en écartant soigneusement, du moins en essayant d'écarter tout ce qui porte la marque de l'action ou de la pensée des autres. Admettons que ce soit possible. Tout ce que nous dirons, c'est que, voulant expliquer les phénomènes économiques essentiels (de prix, de marché, d'échange, etc.) par des phénomènes élémentaires de psychologie individuelle, on va « *à contre-sens de la réalité*, parce que les phénomènes de psychologie individuelle sont, en fait, dépendants et dérivés de ces phénomènes économiques essentiels que l'on veut expliquer par eux ¹ ».

Pour expliquer la valeur économique, telle qu'elle apparaît dans les prix, on part des évaluations individuelles, ou plutôt des besoins des individus. Mais ces besoins, tels qu'on les trouve chez l'individu isolé, n'offrent à l'analyse que des éléments qualitatifs. Ce ne sont pas des grandeurs que l'on puisse mesurer. Or, dit Simiand, la notion de valeur économique est bien, encore que psychologique, une notion essentiellement quantitative. Mais « ce phénomène psychologique surprenant, peut-être unique de son espèce, *une opinion qui est une quantité*, ne nous paraît en tout cas exister comme tel que sous la forme sociale (et par l'effet de son origine sociale)... ». « Imaginons, fictivement séparées, une conscience sociale et des consciences individuelles. Nous aurions d'un côté dans la psychologie d'un groupe, d'une société, des appréciations objectives, phénomènes quantitatifs, mesurables (elles mêmes en relation plus ou moins directe avec des quantités matérielles de choses physiques) ; de l'autre, dans la psychologie des individus, des sentiments, des préférences, phénomènes qualitatifs. On transfère inconsciemment de ceux-là à ceux-ci la propriété d'être quantitatif, et l'on pense ensuite expliquer les premiers par les seconds, ou ni me, sautant par-dessus cette quantification sociale intermédiaire, on veut établir directement des relations fonctionnelles entre ceux-ci, et les choses physiques en relation avec les premiers, accumulant ainsi pétition de principe sur cercle vicieux ². »

Ainsi l'analyse part de l'hypothèse que des vendeurs et acheteurs d'une chose arrivent au marché avec une estimation de cette chose. Mais regardons les faits. Les estimations individuelles dérivent d'un prix déjà réalisé et connu, elles se constituent dans l'esprit de l'individu par différence en plus ou en moins avec ce qu'il sait de la valeur déjà communément reconnue à la chose. La preuve en est que, dans le cas d'une chose nouvelle, ou d'une chose dont aucun prix établi n'est connu des échangistes, l'estimation de ces échangistes sera complètement indéterminée, arbitraire, et même ne saura pas se fixer. Si Robinson n'avait pas vécu dans la société des hommes avant de venir dans son île, il n'aurait aucune idée de la valeur des choses qu'il peut trouver ou

¹ Op. cit., p. 145.

² Op. cit., pp. 147-148.

fabriquer. Supposons que je rencontre un pâtre, dans la montagne, et que je lui demande une tasse de lait : quand je lui demanderai ce que je lui dois, il me dira : « Donnez-moi ce que vous donneriez à la ville », ou il m'indiquera lui-même le prix qu'il sait être pratiqué sur les marchés. On ne peut pas expliquer un fait social par des phénomènes individuels qui dérivent de ce fait social lui-même,

Ainsi, c'est parce que la déduction conceptuelle part de principes équivoques, auxquels manque la précision des données d'observation et d'expérience, qu'elle peut se poursuivre, le plus souvent dans deux ou plusieurs directions différentes et même opposées. Il ne sert de rien de dire qu'on pourra toujours, au contact des faits, modifier et compliquer ses hypothèses, et y réintroduire, au fur et à mesure, bien des éléments qu'on avait négligés. Si les principes ne projettent sur les faits que la lumière qu'ils en reçoivent, pourquoi ne point s'épargner ce détour inutile, et ne point partir des faits eux-mêmes ? Cela est d'autant plus nécessaire qu'une hypothèse, lorsqu'on croit qu'elle est vraie par elle-même, parce qu'elle satisfait l'esprit, et non en raison des observations partielles sur lesquelles elle repose nous conduit à n'attribuer aux faits eux-mêmes qu'une valeur secondaire. Si l'on pense que l'observation est accessible, on ne la pratiquera point avec toute l'attention, toutes les précautions, toute l'extension aussi qu'il faudrait.

Imaginer une hypothèse, c'est tout autre chose que faire une hypothèse. C'est ce qu'entendait Newton lorsqu'il déclarait : hypothèses *non fingo*. Et c'est pourquoi Simiand, dans son grand ouvrage, ne jugera pas opportun d'introduire dans sa méthode les hypothèses ; il veut dire : les idées qui ne résultent pas de faits et d'eux seuls. Mais, en science sociale surtout, une hypothèse imaginée a toutes les chances de ne point enfermer les éléments essentiels, quelques-uns au moins, de la réalité, puisqu'elle est imaginée par un esprit individuel qui s'est isolé de la société. Alors, à quoi sert-elle ? Si cet isolement n'est qu'une apparence ou qu'une fiction, pourquoi n'en point prendre conscience, et si cette hypothèse a, malgré tout, quelque contenu social, pourquoi ne pas essayer, par une revue méthodique des faits, de l'étendre et de l'étoffer, puisque l'hypothèse, quelque effort de réflexion ou de raisonnement que nous fassions sur elle ou à partir d'elle, ne nous donne-ta jamais que ce qu'elle contient ?

Les exemples mentionnés par Simiand sont surtout empruntés à la sociologie économique. Mais toute cette critique vaut aussi, il l'a expressément indiqué, pour l'étude de tous les autres faits sociaux, religieux, juridiques, moraux. Certes, les disciplines qui ont porté, jusqu'ici, sur ces diverses catégories de phénomènes, ont revêtu des formes plus ou moins différentes. Mais, à travers ces différences, il reste qu'elles aussi, le plus souvent, ont reconstitué le droit, la religion, la morale, en partant de l'idée que s'en fait le théoricien, idée de ce qu'ils doivent être, ou idée de ce qu'ils seraient, s'ils étaient conformes aux principes et aux postulats arbitrairement posés et choisis par tel auteur individuel. Mais, en fait, tous ces phénomènes « ont, dans la réalité offerte à notre étude, le caractère essentiel d'être d'abord et avant tout des phénomènes sociaux, et la méthode positive et objective, pour

en aborder la connaissance et l'explication, sera, pour les uns et pour les autres, nécessairement et identiquement une méthode sociologique ¹ ».

Cette double critique des procédés appliqués à la connaissance des faits sociaux par les historiens d'une part, et, de l'autre, par les auteurs de théories conceptuelles, ne nous conduit pas à des résultats simplement négatifs. Aux uns comme aux autres, en effet, ce qui a manqué, c'est une notion exacte de ce que pouvait être la méthode inductive en ce domaine. Tournons-nous maintenant vers les sciences déjà constituées, sciences des faits physiques, et, surtout, des faits biologiques, qui sont, par leur complexité, les plus semblables aux phénomènes de la vie sociale. Nous constaterons qu'elles n'ont progressé que par le moyen de l'expérience, entendant par là non seulement l'observation pure et simple, mais les procédés expérimentaux. Or, c'est une idée sur laquelle Simiand a beaucoup insisté, que, contrairement à ce qui a été souvent répété, il est possible de faire des expériences en sociologie, et que, d'ailleurs, au cas contraire, il ne le serait pas, de constituer une science sociale positive ².

Ce qui, d'après Simiand, nous présente en sociologie l'équivalent de l'expérience dans les autres sciences, c'est la méthode statistique. Montrons-le sur un exemple : « Voici une série de données mensuelles, pendant un certain nombre d'années, sur le taux de chômage d'un certain ensemble ouvrier. La variation telle quelle de ces données apparaît, au premier examen, comme assez complexe et mêlant probablement une variation à période annuelle, selon les mois et les saisons, et une variation à période plus longue, tendance à une hausse ou tendance à une baisse à travers plusieurs années. Par des procédés statistiques appropriés nous éliminons, d'une part, la variation interannuelle, de façon à dégager et isoler la variation intérieure à l'année ou variation saisonnière propre ; puis nous éliminons d'autre part cette variation saisonnière, pour dégager et isoler la variation à période plus longue. Et cela fait, nous étudions la relation que chacune de ces variations peut respectivement soutenir avec tel ou tel facteur. En quoi est-ce que cet ensemble d'opérations se distingue, dans son principe, de l'ensemble d'opérations par lesquelles l'étude d'un mouvement matériel complexe dans telle ou telle des sciences de la nature dégage et isole successivement chacun des mouvements composants, et étudie séparément ce qui se produit avec chacun d'eux ? » Il en serait de même de tout calcul de moyenne qui isolerait, dans un groupe, l'influence de l'âge, du sexe, de l'état civil. La statistique, en ce sens, est un

¹ *Op. cit.*, p. 206.

² *Statistique et expérience; Remarques de méthode*, Bibliothèque des sciences économiques et sociales, Paris, Rivière, 1922 (reproduit un discours de présidence à la Société de statistique de Paris, *journal de la Société*, février 1921 ; voir notre article à ce sujet : « L'expérimentation statistique et les probabilités », *Revue philosophique*, novembre 1923).

procédé d'abstraction aussi efficace que l'isolement ou la fixation de tel ou tel facteur par la méthode expérimentale.

Il y a sans doute une différence ¹. Le savant, dans un cas, intervient au moyen d'opérations matérielles, et isole ainsi effectivement, dans la réalité, les divers facteurs. Le statisticien n'intervient pas matériellement : c'est par des opérations non plus physiques, mais intellectuelles, qu'il réussit à analyser un phénomène complexe en ses éléments. Mais « est-ce donc le moyen, matériel ou intellectuel, de l'opération de l'homme, qui est l'essentiel dans l'expérience, et non pas l'objet même [et le résultat] de cette opération ² » ? N'y a-t-il pas, dans les autres domaines, des exemples d'expérience naturelle et spontanée, c'est-à-dire sans intervention du savant ? Certes, c'est un avantage de l'expérience proprement dite, matérielle, que, lorsqu'on a isolé ou éliminé tel facteur, le phénomène se produit, ou ne se produit pas. C'est la réalité elle-même qui nous apporte alors la preuve que l'abstraction a été bien faite. En statistique, des chiffres se laissent toujours combiner avec des chiffres. Pour nous assurer que nos groupements de données ne sont pas arbitraires, il nous faut prendre toute une série de précautions complémentaires, vérifier si nos données sont et restent homogènes, faire une revue de tout ce que nous avons pu oublier ou négliger, procéder à toute une série de recoupements. C'est pourquoi, ici, la méthode joue un plus grand rôle, puisque tout dépend du travail de l'esprit. Mais, que l'action de l'homme soit telle ou telle, l'essentiel ne reste-il pas qu'« il y a expérience partout où et seulement là où il y a disposition des faits telle que l'esprit de l'homme puisse tirer une relation entre ces faits » ?

Il faut, maintenant, aller plus loin, et montrer que non seulement les procédés statistiques sont, en science sociale, l'équivalent de l'expérience dans les sciences physiques et naturelles, mais encore qu'ils sont particulièrement appropriés à l'étude des groupes, qu'ils peuvent seuls nous en faire reconnaître les caractères et les variations. En d'autres termes, les réalités sociales sont différentes des réalités physiques, et c'est ce qu'il y a de spécifique en elles qui exige l'application d'une méthode nouvelle, qui n'est pas nécessaire au même degré, et qui ne joue qu'un rôle secondaire, qui n'est en quelque sorte qu'un pis aller, dans les autres domaines.

« La moyenne des observations de la densité d'un certain corps peut bien être obtenue par une opération mathématique identique à celle qui dégage, par exemple, d'un certain nombre d'observations sur des individus l'indice céphalique d'une race [en effet on peut calculer aussi la moyenne des densités observées d'un certain nombre de barres de fer]. Mais le caractère de ces deux données n'est-il pas très différent ? » En effet, pour la première, un instrument

¹ Voir aussi l'introduction méthodologique du grand ouvrage de Simiand : *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie; Essai de théorie expérimentale du salaire*, Paris, Alcan, 1932, 3 vol. (la plus grande partie de cette introduction a paru dans la *Revue philosophique*, sept.-oct. 1930 et janv.-févr. 1931). Dans notre article : « Une théorie expérimentale du salaire », *Revue philosophique*, 1932, pp. 321-363, on trouvera une analyse plus détaillée de la méthode, et un exposé de la doctrine économique de notre auteur. Cet article et l'étude actuelle s'éclairent et se complètent ; mais la pensée de Simiand était assez riche pour qu'en presque aucune partie, croyons-nous, la matière de l'un n'empiète sur la matière de l'autre.

² *Statistique et expérience*, p. 10.

ou un observateur placé dans de meilleures conditions pourrait l'établir par une observation directe et unique (sur une seule barre de fer). « Et c'est même ainsi que l'on procède généralement dans les sciences de la nature. Mais pour la seconde, il n'est pas d'instrument ou de condition d'observation qui nous permette jamais l'observation matérielle, directe, unique (sur un individu) d'un indice céphalique qui, par définition, peut-on dire, ne se trouve réalisé comme tel dans aucun des individus, et qui, cependant, est bien une caractéristique réelle de *l'ensemble* des individus ¹. »

Tout comptage n'est pas une statistique. Le kilométrage d'une station de chemin de fer à toutes les stations du réseau n'est pas un fait statistique. Le nombre de fois où un certain jour de la semaine se rencontre au cours d'un mois n'est pas un fait statistique, Pourquoi ? Parce que « ces comptages ne s'appliquent pas à quelque ensemble, à quelque groupe ayant une certaine consistance en tant qu'ensemble, en tant que groupe ». La statistique est donc une certaine sorte de recherche expérimentale ; elle s'applique à des faits « qu'on détermine quantitativement au moyen d'un nombre plus ou moins grand de constatations individuelles, qui sont distincts de ces éléments individuels et ne sont réalisés comme tels dans aucun d'eux », mais qui caractérisent le groupe en tant que groupe ².

C'est là, observons-le, une définition de la nature et de l'objet de la statistique d'une portée considérable, puisqu'elle rejoint, et éclaire d'une lumière nouvelle, la définition même des faits sociaux. Elle dépasse même l'ordre des faits quantitatifs. On peut concevoir en effet que la statistique ainsi entendue n'est que le modèle et le type de toute méthode sociologique. Elle n'est que l'application, particulièrement précise et sûre, puisque nous sommes dans le domaine de la grandeur, d'une méthode plus générale qui s'étendrait à tous les faits sociaux, qualitatifs et quantitatifs. A la moyenne statistique ainsi définie correspondrait toute notion d'un caractère ou d'une variation, qui ne serait réalisée dans aucun individu pris à part, mais qui existerait pour l'ensemble, et qu'on obtiendrait en rejoignant les diverses unités individuelles, en les soumettant à une sorte d'addition qualitative. Pour qu'une telle opération soit possible (et elle le serait d'autant mieux que cette condition serait réalisée), il faudrait que le caractère ou la variation, sans être proprement une grandeur, se rapproche des structures, cadres, et transformations spatiales, qu'elle puisse être représentée de façon objective, c'est-à-dire comme une chose ou un objet, soit qu'on exprime matériellement l'étendue, l'emplacement, la répartition et la hiérarchie des parties du groupe, soit qu'on dessine comme un schéma dans lequel chaque unité trouve sa place. C'est dire que Simiand a formulé, implicitement, une méthode d'intégration valable pour tout notre domaine, et que les règles qu'il a tirées de sa définition, si on les dégage de la forme technique qu'il leur a donnée en songeant aux faits économiques et démographiques, s'appliquent en somme à toutes les parties de la sociologie. C'est seulement de ce point de vue de méthodologie générale que nous les envisagerons ici. Nous n'oublierons pas d'ailleurs qu'elles n'ont pu être ainsi aperçues et approfondies par Simiand que parce que, guidé par un instinct sûr, il s'est attaché d'abord de façon un peu exclusive à l'ordre de réalité sociale

¹ Op. cit., p. 17.

² Op. cit., p. 19.

qui, en raison de ses caractères quantitatifs, se prêtait le mieux à l'étude scientifique.

Lorsqu'il dit que l'observation statistique ne sera positive qu'à condition qu'elle porte sur des ensembles réels et consistants, ne pourrait-on lui objecter, d'abord, qu'il ignore s'il y a de tels ensembles, et ensuite, en admettant qu'ils existent, que, pour les étudier, il faudrait d'abord les connaître, connaître leur place et leurs limites, dans l'espace et dans le temps. N'est-ce pas, comme il le reprochait à l'école conceptuelle, commettre à la fois une pétition de principe et un cercle vicieux ? Pour échapper à l'un, et sortir de l'autre, il ne fallait sans doute rien moins qu'adopter une méthode d'empirisme intégral, disons plutôt, et en même temps, sans craindre le pléonasme, d'empirisme purement et pleinement expérimental.

A condition, en effet, de s'en tenir aux faits, mais aux faits saisis et suivis dans leur intégralité, distingués et groupés uniquement d'après leurs ressemblances et leurs différences en tant que faits, il doit être possible de reconnaître les ensembles, s'ils existent, et de les reconnaître là où ils existent, jusqu'à leurs limites naturelles dans l'espace, de leur commencement à leur terme réel, dans le temps. C'est pourquoi, d'abord, nous ne nous attacherons pas au tableau concret et pittoresque que les historiens nous présentent des événements humains. Sans doute, les faits y sont disposés suivant l'ordre chronologique. Mais d'abord, les cadres, les divisions, suivant les règnes, suivant les siècles, à partir de tel événement notable, avant tel autre, sont empiriques seulement au mauvais sens du terme, c'est-à-dire reposent sur l'expérience commune et superficielle, et répondent à des traditions, habitudes et préoccupations relatives à la vie pratique bien plutôt qu'à la connaissance scientifique. Au reste, en ce tableau, combien de lacunes, et que d'interruptions dans la suite des faits, interruptions différentes d'ailleurs et inégales suivant l'ordre des faits, l'attention des historiens s'étant concentrée sur tels moments, sur telles périodes, et, suivant les périodes, sur tel ou tel aspect seulement de la réalité ! Mais nous ne nous laisserons pas guider non plus par les théories conceptuelles. Les auteurs de ces théories ont distingué et groupé les faits de façon apparemment plus scientifique et systématique, suivant des classifications qui s'inspiraient non pas de la pensée courante, mais des notions et des problèmes. Seulement, comme ces notions et ces problèmes ne résultaient pas d'une observation méthodique et intégrale de la réalité, comme c'était surtout autant de vues de l'esprit, d'esprits individuels dont chacun ne retenait de l'ensemble des faits que ceux qui répondaient à ses préoccupations de théoricien, c'était, simplement, un autre mode de déformation, qui ne comportait pas moins d'arbitraire et de lacunes.

Simiand aurait pu dire encore : il ne faut pas imiter « le météorologiste de jardin » , qui s'enferme dans son jardin pour étudier la direction des vents, et la pression barométrique, car c'est sur des zones très étendues, sur tout un continent, et même sur toute la surface de la terre, qu'il faudrait suivre ces phénomènes pour avoir chance de les prévoir et de les expliquer. Mais, d'autre part, lorsqu'un et plusieurs médecins à systèmes ont prescrit au malade une ou plusieurs diètes très étroites, et que, les observant, celui-ci ne constate aucun progrès, qu'a-t-il de mieux à faire ? Sans doute d'écarter tous ces régimes, qui procèdent d'idées préconçues, et, pour trouver celui qui lui convient, d'éprouver successivement, et suivant toutes les combinaisons, l'effet de tel aliment,

aussi bien de ceux qu'on lui a interdits que de ceux qu'on lui a prescrits, qu'on s'en abstienne, qu'on en prenne de petites quantités, qu'on en fasse la base de son alimentation. De même encore, deux méthodes sont à écarter, quand on cherche à expliquer scientifiquement la structure sociale d'une grande ville, les courants de circulation et de peuplement qui s'y développent, et l'évolution morphologique de la cité. Il n'y aura guère à tirer des monographies historiques de quartiers, de rues, de maisons, qui, s'en tenant à une partie ou une parcelle, négligent précisément les mouvements généraux, c'est-à-dire l'essentiel, non plus que des plans d'amélioration et d'aménagement urbain (ce qui doit ou devrait être, et non ce qui est, théorie, et non recherche positive).

Ainsi, nous ne nous laisserons guider ni par les uns, ni par les autres. Nous prendrons pour guide la réalité toute seule, et, d'abord, ce que nous en trouverons, à l'état de matériaux bruts, chez les historiens et les théoriciens eux-mêmes, mais surtout ce que nous y ajouterons, en comblant leurs lacunes, en rétablissant la continuité des séries, en les suivant le plus loin possible vers le présent, et dans le passé, jusqu'à ce que nous apercevions de grandes variations, de grandes différenciations, sur des ensembles assez étendus dans l'espace et dans la durée. Sans doute faudra-t-il procéder par abstraction, constituer des ensembles homogènes, les suivre dans leurs variations à travers tous les autres : mais l'abstraction est légitime, lorsqu'elle s'appuie sur les ressemblances et les différences les plus apparentées entre les unités que nous rapprochons ou séparons, et qu'elle ne se présente que comme un moyen d'essai et d'épreuve : nous verrons bien ensuite si ces ensembles, empiriquement constitués, se comportent comme des réalités sociales ¹.

Telle est bien la méthode adoptée par Simiand, dans son grand ouvrage sur : *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*. Qu'il s'agisse des salaires, des prix, etc., il s'assure d'abord que les données, aux diverses époques, correspondent à des ensembles pareillement constitués, et, s'il a des doutes à cet égard, il n'hésite pas à les décomposer et regrouper lui-même, jusqu'à ce qu'il sache qu'ils sont homogènes, ou « d'une hétérogénéité définie », toujours la même. Puis, par exemple, une fois les séries de salaires bien établies, quand il s'agit de comparer leurs variations et celles d'autres phénomènes, dans le choix de ceux-ci, et de l'ordre dans lesquels il les passera en revue, il ne s'inspire d'aucune hypothèse, d'aucune théorie, d'aucune idée : il suit une marche purement empirique, envisageant tour à tour les divers faits qu'on rencontre, qu'on croise sur son chemin, par le seul fait qu'on observe les salaires, et qu'à cette occasion on envisage tous les caractères sociaux quelconques avec lesquels le salaire peut être associé dans l'expérience commune, aussi bien que dans l'expérience du savant (c'est la raison d'être des deux listes de circonstances qu'il dresse, liste empirique, liste théorique ²). Rien n'est plus éloigné des principes connus, à savoir qu'« on ne trouve que ce qu'on cherche ». et qu'« à la base de toute observation ou expérience il y a une idée directrice ». Ici, on peut dire que Simiand ne cherche rien exclusivement, qu'il ne cherche aucune chose plutôt qu'une autre, et qu'il se dirige selon les faits, et lion selon une idée quelconque, si ce n'est l'idée d'explorer les faits...

¹ *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan, 1932.

² *Op. cit.*, et notre article : « Une théorie expérimentale du salaire », pp. 326-328.

Dira-t-on qu'il paraît cependant dépasser les faits, lorsqu'il suppose qu'il existe un mouvement global du salaire, dont les mouvements partiels, locaux, propres à telle industrie, à tel métier, ne sont que des expressions, qu'il y a, dans le même sens, un mouvement général des prix, qu'il existe des groupes d'ouvriers, des groupes d'employeurs, caractérisés par telles tendances et représentations collectives ? Sont-ce là des réalités visibles, qui tombent sous les sens, et non, plutôt, des abstractions ? Simiand aurait pu répondre que les réalités collectives ne tombent pas en effet sous les sens de la même manière que les objets concrets, mais qu'elles n'en sont pas moins positives. Elles consistent, en effet, en un certain genre de liaison entre les phénomènes, et cette liaison est un fait au même titre que les autres, qui n'est déterminé, lui aussi, que par une série de constatations. Nous n'énonçons rien de moins, mais rien de plus, quand nous parlons des réalités collectives ; tout ce qu'il y a de réel dans les tendances et représentations collectives, c'est le mode de liaison des faits qui en résultent, et, loin de nous appuyer ici sur quelque observation psychologique intérieure, pour nous la tendance ou la représentation n'est rien en dehors des effets que nous en constatons.

Simiand faisait observer, au terme d'une conférence que je venais de faire en sa présence sur l'idée de loi en sociologie, que, pour sa part, dans son grand ouvrage, il n'avait jamais employé ce terme de loi pour désigner l'objet et les résultats de sa recherche, disant plutôt : successions régulières, régularités dans l'enchaînement des faits. Les positivistes, on le sait, n'imitaient point cette réserve, bien qu'eux-mêmes réduissent la loi à un simple fait. En tout cas, l'attitude de Simiand, ici, était bien conforme à la tradition des empiristes ¹.

Mais la science ne peut s'en tenir à constater les faits elle doit les expliquer. Simiand évite de parler de lois, mais il se propose bien de rechercher les causes de l'évolution, et, par là, il entend non pas des principes métaphysiques, mais ce qui rend raison des phénomènes et de leur enchaînement. En ce sens on peut bien dire que l'empirisme intégral a, chez lui, comme contrepartie, un véritable rationalisme. Bien plus, il est rationaliste dans la mesure même où il est empiriste ; car, s'il n'y a que des faits, il faut bien que, par eux-mêmes, ils constituent et ils expriment une sorte de raison latente, qui apparaît lorsqu'on les regroupe suivant leurs relations naturelles. En d'autres termes, c'est dans l'empirisme et en lui seul que les faits, les ensembles qu'ils constituent, et l'ordre dans lequel ils se déroulent, doivent être intelligibles par eux-mêmes. En opposition avec les systèmes d'idéologie conceptuelle, appauvrissements de la réalité, à la fois vides et négatifs, c'est un rationalisme riche de contenu, et capable d'expliquer l'évolution réelle : c'est un rationalisme positif ².

Considérons, en premier lieu, le problème essentiel que se posent les théoriciens de l'économie mathématique, mais aussi de ce qu'on appelle l'économie pure ou abstraite, qui sont d'ailleurs dans la tradition de l'école classique.

¹ « Ce fait que, telle chose ayant lieu, telle autre a lieu aussi, est ce qu'on nomme, d'une expression figurée, les lois naturelles, et que M. Stuart Mill, pour mieux éloigner toute idée de dépendance nécessaire, pour mieux se borner aux seuls faits, nomme plus volontiers : les uniformités naturelles. » Ravaisson, *La philosophie en France au XIXe siècle*, p. 60.

² *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, op. cit., II, et notre article cité, p. 355.

Toutes ces constructions tournent autour d'une théorie de l'équilibre. On se propose essentiellement de déterminer les conditions d'équilibre d'un marché idéalement défini, ou encore, d'une économie statique ou stationnaire. Si elles ne sont pas réalisées, c'est, pense-t-on, que temporairement, et par l'effet de circonstances accidentelles, l'économie ou le marché s'écarte de cette position d'équilibre, qui serait seule conforme à la nature véritable de toute société économique. Mais, demande Simiand, « à quoi nous sert cette théorie, même supposée parfaite, si c'est un perpétuel déséquilibre, ou une succession de déséquilibres, qui nous paraît être l'essence de la vie économique réelle, et s'il apparaît rationnel et normal qu'il en soit ainsi ¹ » ? On pourrait, dirons-nous à notre tour, s'étonner et s'inquiéter de ce que les organismes passent alternativement par un état d'insuffisance vitale apparente, de manque, de désir, d'appétit, qui s'accompagne d'un sentiment de malaise, et, ensuite, par un état de surabondance vitale apparente (après qu'ils se sont alimentés), dépassant ce qui est nécessaire pour le présent, se constituant des réserves pour l'avenir, qui s'accompagne d'un sentiment de saturation, et considérer que l'état normal, c'est l'état d'équilibre : absence de défaut, absence d'excédent. Mais comment appellerions-nous un tel état, s'il se prolongeait indéfiniment ? Ce serait la mort. La mort ne peut expliquer la vie, qui se déroule et s'entretient et progresse par l'alternance même de ce que l'on appelle des déséquilibres.

Il en est de même de la vie économique. Une étude, non plus statique, mais dynamique, prolongée dans le temps, qui suit les sociétés de façon continue dans toutes les parties successives de leur évolution, révèle en effet qu'elles passent par des phases alternatives de resserrement et d'expansion, de dépression, si l'on veut, et de prospérité, phases de longue durée, d'ailleurs, et qui s'étendent chacune sur plusieurs décades. Le problème, alors, c'est de comprendre les raisons d'une telle alternance. Mais il est résolu, dès que, par une constatation de ce qui se passe, par une analyse expérimentale des facteurs et de leur action, on aperçoit que ces phases ne sont pas simplement l'inverse l'une de l'autre, comme les mouvements alternatifs d'un balancier autour d'une position d'équilibre, ou comme l'action négative de la soustraction qui annule l'action positive de l'addition, mais qu'il se crée quelque chose de nouveau de l'une à l'autre, que l'une est d'ailleurs la condition de l'autre, et que cette alternance même est la condition d'un progrès économique continu ². Ainsi, ce n'est pas hors de la série des faits, dans un modèle idéal qui n'est, proprement, jamais réalisé, c'est dans les faits eux-mêmes et leur liaison que se trouve la raison de ce que leur développement est tel, et non autre.

On pourrait montrer, d'ailleurs, que des explications du même genre s'appliqueraient, en dehors de l'économique, aux autres faits sociaux encore, que toutes les institutions sociales, les coutumes, les courants de pensée collectifs, passent aussi par des phases analogues, qui se conditionnent réciproquement, et dont l'alternance est la condition de ce qu'on peut appeler le progrès, en chacun de ces divers champs de réalité ³.

¹ *La méthode positive en science économique*, op. cit., p. 134.

² *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, II, et notre article, p. 347 (sur l'aspect organique de cette évolution).

³ Voir notre étude : *La loi en sociologie* dans : *Science et loi, Cinquième Semaine internationale de synthèse*. Publications du Centre de synthèse, 1935.

Par l'examen des faits encore, et dans les faits eux-mêmes, Simiand a reconnu que la monnaie, les mouvements d'accroissement des moyens monétaires, et les représentations collectives correspondantes, jouent, dans la vie économique, le rôle de forces motrices initiales, à peu près comme la force ou la pesanteur de l'eau dans les canaux ¹. C'est ainsi qu'à partir de 1900, avec l'exploitation des mines du Transvaal, auparavant à partir de 1850, avec la découverte des mines d'or de Californie, mais aussi, à diverses reprises, plus haut encore dans l'histoire, au début et dans tout le cours du XVI^e siècle, avec les arrivées d'or de l'Amérique en Espagne, et de là la diffusion de ce métal précieux dans toute l'Europe, il y a eu des poussées de prix, une expansion de l'industrie, un accroissement des revenus. Mais pourquoi ? Et peut-on comprendre qu'une telle liaison soit vraiment rationnelle ? L'or, à vrai dire, ou l'argent, ou toute matière monétaire n'occupe, en somme, qu'une faible place dans le courant de la circulation des biens et des échanges, il ne représente qu'une petite quantité de l'ensemble des valeurs ; les éléments monétaires ne passent souvent sous nos yeux que parce qu'ils se déplacent très vite et peuvent, comme des figurants de théâtre, reparaitre plusieurs fois sur la scène. Comment une si petite partie de la richesse totale déterminerait-elle ses mouvements les plus marqués ? Comment, par l'affluence ou la rareté de ce qui n'est qu'un instrument comme les autres, et même, en apparence, plus inerte et moins actif que les autres, expliquerait-on la prospérité et la dépression ?

Dans le *Mémoire* qu'il a publié, un an avant sa mort, sur *La monnaie, réalité sociale*, et qui donne une vue synthétique très frappante de ses conceptions à cet égard, Simiand rappelle qu'en effet s'est constituée au XVIII^e siècle, pour durer à travers tout le XIX^e et jusqu'à présent, une théorie économique qui voit, dans la monnaie, un simple moyen d'échange ou de mesure des biens, un signe extérieur de la richesse, qui n'a point de valeur par lui-même, et dont il serait sans doute possible de se passer ².

De nos jours encore plus d'un économiste dénonce la superstition de l'or, comme un de ces préjugés millénaires, dont les hommes éclairés d'aujourd'hui réussissent heureusement de mieux en mieux, à se dégager. Point de vue idéologique, dit Simiand : rationalisme « voltairien » très superficiel en ce qu'il croit que la monnaie est une ingénieuse invention de quelques individus, ou le résultat d'une convention artificielle. Rendons-nous compte cependant, dit Simiand, de ce que c'est bien une nécessité sociale, la condition même de la vie économique, c'est-à-dire de la vie en société, qu'il y ait un chose qui soit par elle-même une richesse, la richesse par excellence, et que l'or, en ce sens, n'est pas le signe de la richesse parce qu'il peut s'échanger contre d'autres biens, mais que, plutôt, ces autres biens ne valent que dans la mesure où ils peuvent être échangés contre de l'or. Il y a donc une chose qui, entre toutes, est désirée, comme la richesse par excellence, et qui, par conséquent, donne prise sur l'avenir. Elle permet dès maintenant de réaliser des biens qui ne seront produits et disponibles qu'au fur et à mesure que s'écoulera une période

¹ *Cours d'économie politique*, op. cit., 1^{re} année (1930-31), p. 35.

² « La monnaie, réalité sociale », *Annales sociologiques*, section D, fasc. 1, 1934.

à venir quelquefois assez longue. Si cette représentation, et l'objet à laquelle elle s'attache, n'existait pas, comment des hommes s'engageraient-ils dans des entreprises à rendement différé, et d'où viendrait aux producteurs et aux consommateurs la somme de confiance nécessaire pour les décider à multiplier leurs ventes et leurs achats ? Inversement, en période de resserrement, n'est-ce point parce qu'ils sont attachés surtout au montant monétaire de leur revenu que tous les agents de la production opposent à la baisse une force d'inertie, qui est ainsi le point de départ d'efforts nouveaux et la cause la plus efficace de progrès en de telles phases ? Est-ce, dès lors, une superstition que l'attachement collectif à l'or pour la confiance qu'il apporte avec lui, et non plutôt, 13151 comme dit Simiand, « une sorte d'instinct de vie favorable au développement du groupe, même sans pleine conscience chez les individus, plus exactement une raison *collective* meilleure et plus effectivement appliquée aux réalités majeures » ¹ ?

Ainsi, les philosophes et économistes du XVIIIe siècle dénonçaient comme un préjugé l'ancienne croyance primitive que l'or a des vertus magiques, qu'il confère des pouvoirs surnaturels, etc. Penseurs éclairés, ils réduisaient ce métal à ce qu'il doit être, un moyen de mesure, comme le métal des poids d'une balance, un moyen d'échange, comme des jetons. C'est qu'au lieu d'observer la société économique, ils la reconstruisaient, et que, la reconstruisant, ils en éliminaient les forces collectives, forces apparemment irrationnelles et sans lesquelles, cependant, il n'y a pas de société vivante et en mouvement, il n'y a proprement pas de vie économique. Il a fallu, non pas une construction nouvelle, mais des constatations plus étendues, et vraiment intégrales, pour reconnaître que la monnaie était effectivement, par la croyance collective, estimée comme la forme de richesse la plus désirable, et qu'une telle croyance n'était pas une superstition, qu'elle n'était même pas irrationnelle, puisqu'elle intervenait comme le ressort et la force motrice essentielle de la vie économique. C'est, au fond, la théorie des philosophes et économistes éclairés qui, malgré la clarté apparente de ses principes et de ses déductions, était irrationnelle, puisqu'elle ne pouvait donner les raisons de ce qui se passe.

Simiand a rappelé d'ailleurs que ce qu'il formule ici s'applique encore à d'autres parties de la sociologie également, en particulier à l'étude des croyances religieuses ². Il y a eu aussi, au XVIIIe siècle, des philosophes éclairés pour qui les objets religieux n'étaient que des créations artificielles, œuvre de prêtres et magiciens intéressés et astucieux. Mais l'étude scientifique et positive, s'appliquant à ces croyances elles-mêmes, a montré qu'elles remplissaient une fonction nécessaire dans la vie des groupes. Certes, les êtres religieux, dieux, esprits, génies, sont, en un sens, de purs symboles, des noms qui correspondent à des objets concrets qu'aucune expérience naturelle ne peut atteindre, dont nous n'avons aucun motif scientifique d'admettre l'existence. Mais le symbolisme religieux, comme le nominalisme économique, met sur la voie d'une explication proprement rationaliste. Les croyances religieuses sont fondées, dans la mesure où elles représentent par un symbole des forces collectives réelles, qui émanent du groupe, et sans lesquelles la société, en tant qu'être psychique qui a besoin d'entretenir et rénover périodiquement

¹ *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, op. cit., II, p. 518.

² « La monnaie, réalité sociale », op. cit., p. 18.

la confiance qu'elle a en elle-même, ne pourrait vivre et se développer. Ici, comme là, le type d'explication est, au fond, le même.

il est vrai que la théorie explicative de Simiand en venait à suspendre toute la vie économique, comme à sa condition essentielle, à un fait, l'abondance plus ou moins grande des moyens monétaires, qui dépendait lui-même de conditions physiques et, par rapport à la société, accidentelles, savoir la présence, et la découverte en tel lieu, à telle époque, de mines d'or ou d'argent, et la quantité de métal exploitable qu'elles contenaient. Une liaison, disait-il, est rationnelle « en ce qu'elle ne pourrait pas être autre, en ce qu'elle n'apparaît pas, directement ou indirectement, contingente ¹ ». Mais ici, le phénomène initial et initiateur n'apparaissait-il pas contingent ? Ne pouvait-on pas concevoir une société qui n'eût pas disposé, en quantité suffisante, et à tel moment, de l'or nécessaire pour accroître la circulation ? L'organisme économique ne portait donc pas en lui et en lui seul les raisons de sa vie et de son évolution. On échappait au rationalisme idéologique, mais pour retomber dans l'empirisme, au mauvais sens du terme, des historiens qui s'en tiennent à un ordre de causes particulières et concrètes, et que Simiand semblait avoir écarté.

Mais, ce qui est essentiel en somme, ce qui est donné dans les faits, ce n'est pas le rôle et le prestige traditionnel de l'or, c'est la fonction qu'il remplit, qui est indépendante de sa nature concrète, et, par conséquent, des conditions concrètes qui déterminent son entrée dans la circulation. Simiand, comparant des périodes de monnaie non convertible et des périodes de monnaie de métaux-précieux, a pu constater que l'augmentation des moyens non convertibles produit exactement le même effet sur les prix, les revenus, la production, et peut donc remplir exactement la même fonction que les monnaies à base de métaux précieux ². Sans doute, même alors faut-il, pour que la monnaie soit considérée comme la richesse par excellence, qu'elle garde quelque référence à l'or, ou qu'elle soit garantie de façon quelconque par une organisation perfectionnée du crédit public. Mais il reste concevable qu'à défaut d'or on puisse introduire dans l'économie une telle monnaie, au moment voulu, en quantité nécessaire pour que le cycle des phases se déroule sans arrêt, et que se réalisent dans le même ordre les liaisons qui conditionnent le progrès, ou simplement la vie économique. De même, dans le domaine de la sociologie politique, à défaut d'un roi héréditaire, la fonction nécessaire qu'il exerce peut l'être par d'autres méthodes : l'essentiel est qu'il y ait un pouvoir public, une souveraineté. Un tel genre d'explication répond bien à toutes les exigences d'une théorie à la fois positive et rationnelle.

Les deux termes, empirisme et rationalisme, que nous avons associés, pour caractériser la méthode suivie par Simiand, et, plus exactement encore, sa théorie de la méthode, sa méthodologie, s'opposent au contraire l'un à l'autre, dans la philosophie traditionnelle. C'est que les empiristes, jusqu'ici, se sont placés à un point de vue étroitement individualiste. Ils ont pris, par exemple, en les isolant l'un de l'autre, des faits de conscience individuels, et, les ayant

¹ *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, op. cit., I, pp. 24-25.

² *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, op. cit., II.

séparés, ils ont essayé de les rattacher. Mais ils n'ont jamais pu s'élever à des propositions générales, à un ordre de liaisons universelles, ce qui est pourtant l'objet de la science. Comment en pouvait-il être autrement, puisqu'ils s'en tenaient à l'expérience, et écartaient de l'expérience tout ce qui n'était pas individuel et particulier ? Kant a bien reconnu qu'il fallait trouver la raison de ces liaisons empiriques, que toute liaison de phénomènes particuliers impliquait un principe synthétique (principe d'unité synthétique a priori), les justifiant d'un point de vue général. Mais il s'en est tenu à indiquer les conditions en droit de telles synthèses. Il a traité séparément des deux questions : *quid juris*, et *quid facti*, mais il ne lui a pas été possible et il n'a pas essayé de retrouver ou découvrir le droit dans le fait, les raisons de leur enchaînement dans les phénomènes observés.

Les historiens n'ont pas dépassé le point de vue de la constatation, d'ailleurs confuse et incomplète, parce qu'ils n'ont pas éprouvé comme les philosophes, et dans le même sens qu'eux, le besoin d'expliquer ou de comprendre vraiment les faits. Comprendre, pour eux, c'est apercevoir de mieux en mieux, dans leur réalité concrète, le déroulement des événements, c'est voir les événements passés comme s'ils étaient présents, et comme s'ils y assistaient. Comprendre, au contraire, pour le savant, c'est découvrir les raisons pour lesquelles les phénomènes se succèdent et doivent se succéder nécessairement dans cet ordre, et non autrement. C'est ainsi que l'ont entendu les auteurs de théories conceptuelles. Ils ont cherché les raisons des faits, mais ils les ont cherchées dans la raison individuelle, c'est-à-dire dans les vues d'un esprit insuffisamment informé, et qui ne faisait aucune part aux réalités sociales, parce qu'elles sont, en effet, hors du champ de la pensée de l'individu. Quoi d'étonnant, dès lors, s'ils ont dû s'en tenir ou bien à dire ce que les faits devraient être, et comment ils devraient se dérouler, s'ils s'enchaînaient de la façon qui leur paraissait conforme à leur raison individuelle, ou bien à postuler que, si notre esprit était assez puissant pour les embrasser dans tous leurs détails, et pour analyser pleinement leur complexité (*dum Deus calculat, fit mundus...*) il reconnaîtrait qu'ils s'accordent avec nos constructions.

La méthode de Simiand est tout autre. C'est, nous l'avons dit, un empirisme intégral, intégral non pas seulement contre l'arbitraire du rationalisme idéologique, mais aussi contre les limitations de l'empirisme vulgaire, qu'il dépasse, simplement, en s'étendant à l'intégralité de l'expérience. A cette condition seulement, en effet, il découvre les ensembles sociaux. Certes, si l'on s'en tient à des faits particuliers, individuels, on ne découvrira jamais dans ces faits eux-mêmes les raisons de leurs liaisons. Mais replaçons-les dans des ensembles sociaux, qui leur imposent leur structure et leur mouvement : les raisons de leur liaison, on les trouvera alors dans ces ensembles. Ces réalités collectives, d'ailleurs, institutions, groupes, représentations, tendances, qui sont déjà des ensembles par elles-mêmes, se trouvent comprises encore dans des ensembles plus vastes qu'il suffit d'observer et de suivre dans leur évolution, pour comprendre les raisons des rapports qui s'établissent entre leurs parties. Si l'on admet que les représentations collectives sont aux expériences des individus dans le même rapport que, dans la philosophie traditionnelle, les genres aux faits particuliers et sensibles, il n'y a point d'autre explication rationnelle concevable, en effet, que la reconnaissance pure et simple des ensembles sociaux et de leurs liaisons. Ainsi nous est ouverte une

voie d'explication positive qui, sans quitter le terrain des faits, mais en en poussant le plus loin possible l'exploration, dans le temps et dans l'espace, nous donne chance d'en découvrir les raisons. Certes, la condition nécessaire pour qu'elle nous conduise quelque part, c'est qu'en effet il existe des ensembles collectifs. Mais cela aussi, c'est ce que nous reconnâtrons par l'observation expérimentale et par elle seule. Simiand n'a point postulé la nature sociale des réalités qu'il étudiait. Elle s'est imposée à lui comme un fait.

Ne croyons pas, d'ailleurs, que sa méthodologie, et surtout les applications qu'il en a faites, nous rende la tâche plus aisée. Après lui, il ne sera plus possible aux sociologues de se satisfaire de constructions arbitraires, d'observations faciles et superficielles. Comme le grand artiste renvoie ses élèves à la nature, le vrai savant nous renvoie aux faits : c'est l'école la plus difficile, la discipline la plus sévère, mais est-ce une raison de nous détourner de la seule voie qui ne soit pas une impasse ? La philosophie elle-même, au fond, et à bien connaître son histoire, a-t-elle jamais progressé, s'est-elle jamais renouvelée autrement qu'en prenant contact avec une part nouvelle de la réalité positive ?